



Immobilier Diffusion

BAREME HONORAIRES mise à jour le 01/04/2022

Conforme à l'arrêté du 26/01/2022

HONORAIRES TRANSACTION VENTE HABITATION / LOCAUX COMMERCIAUX / TERRAIN à CHARGE VENDEUR ou ACQUEREUR

Vente de 1 € jusqu'à 150.000 € frais forfaitaire de 8000 € TTC.

Vente de 150.001 à 245.000 € frais forfaitaire de 9000 € TTC non cumulé.

Vente de 245.001 à 300.000 € frais forfaitaire de 10.000 € TTC non cumulé.

Vente de 300.001 € à 400.000 € frais forfaitaire de 10.000 € + 4% sur prix de vente dépassant 300.000 € non cumulé.

Vente au-delà de 400.000 € frais forfaitaire de 14.000 € TTC + 3% sur prix de vente dépassant 400.000 € non cumulé.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

HONORAIRE DE LOCATION BAUX D'HABITATION :

Etablissement du bail : 8€ TTC par m² habitable part bailleur.

Etablissement de l'état des lieux : 3 € TTC par m² habitable part bailleur.

Le cumul à charge bailleur ne pouvant dépasser un mois de loyer hors charge.

Etablissement du bail : 8€ TTC par m² habitable part locataire.

Etablissement de l'état des lieux : 3 € TTC par m² habitable part locataire.

Le cumul à charge locataire ne pouvant dépasser un mois de loyer hors charge.

HONORAIRES DES BAUX COMMERCIAUX (9 ans ou Dérogatoire) ET BAUX PROFESSIONNEL (6 ans) :

Honoraire de 12% TTC du montant du loyer annuel à la charge exclusive du locataire.

HONORAIRES DE GESTION à charge exclusive du Bailleur :

De 6 % TTC à 9,6% TTC sur le montant du loyer hors charge * (* ce taux peut être modifié en fonction de nombre de lot à gérer et du travail demandé par le bailleur).

Assurance loyer impayé : 2,10% des loyers + charges (non soumis à TVA).

POUR SAISIR LE MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION :

Règlement amiable des litiges entre le professionnel et le consommateur conformément aux articles L611-1 à L641-1 R612-1 à L616-2 du Code de la consommation. Procédure gratuite pour le consommateur.

MEDIATEUR : Médiation du commerce coopératif et associé

- www.mcca-mediation.fr
- FCA – 77 rue de Lourmel 75015 PARIS

LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE

IMMOBILIER DIFFUSION SARL au capital de 20.000 € - RC de TARASCON n°349 478 347 (CJ) – SIRET : 349 478 347 00017

Carte professionnelle T/G n°1301 2015 000 001 786 délivré par la sous-préfecture d'ARLES. Garantie SOCAF 26, av de Suffren 75015 PARIS en Transaction sur immeuble et fonds de commerce pour 110.000 € et en Gestion pour 140.000€.